

## SWISSMETAL LEADER EN CONTREVERITES

C'est Goebbels qui l'a dit : "A force de répéter les mêmes mensonges, ils finissent par devenir vrais". Swissmetal semble vouloir faire sien ce précepte. Son "mémoire" du 10 juillet 2007 prétend éclairer les événements liés au conflit de Reconvilier. En fait, il déforme et manipule la réalité sur tous les plans. Il lance publiquement et pour la seconde fois de fausses affirmations quant à mon comportement en tant que membre de la direction du groupe. Devant le refus réitéré de Swissmetal de rétablir la vérité, je me vois contraint de sortir de ma réserve et d'exposer la réalité des faits.

Un premier passage du "mémoire" déclare que *"Le responsable de l'usine de Reconvilier, André Willemin, élabore sans aucune coordination avec le reste de la direction du groupe un projet stratégique et le transmet directement au Conseil d'administration. Il y exige une fonderie unique et centralisée à Reconvilier ( ce qui implique la fermeture de la fonderie de Dornach ) et que la nouvelle presse à extrusion soit également installée à Reconvilier et non à Dornach comme planifié."*

C'est une première contrevérité. Parallèlement à mon homologue de Dornach et à la demande de la direction du groupe, je n'ai fait qu'élaborer un concept industriel objectif, rationnel, argumenté et chiffré. Contrairement aux affirmations du "mémoire", il ne comportait aucune exigence. Swissmetal serait d'ailleurs bien en peine de prouver le contraire. Emettre une proposition, établir un scénario, ce n'est pas exiger !

Il est tout aussi calomnieux de prétendre qu'à cette occasion, j'ai porté ce concept à la connaissance des administrateurs sans en informer la direction.

Le "mémoire" m'impute également à tort et sans aucune preuve un rôle dans la lettre des cadres de Boillat en octobre 2004. Loin d'en avoir été l'inspirateur, j'ai tenu en l'occurrence le rôle de modérateur qui m'incombait. En réalité, la lettre en question a été suscitée par le comportement pour le moins inapproprié du CEO.

Ledit "mémoire" prétend aussi plus loin, page 4, que *"André Willemin (responsable de l'usine de Reconvilier menace que bientôt, non seulement les cadres mais tout le personnel pourrait se dresser contre la direction du groupe. Il se prononce une fois de plus contre l'introduction de SAP et exige la réutilisation de l'ancien système informatique du site de Reconvilier)..."*.

En quoi avertir la direction du groupe et son conseil d'administration d'un risque réel et sérieux, est-il non conforme aux responsabilités d'un directeur ? Tout manager conscient de son rôle estimera que c'est se taire en de telles circonstances qui serait coupable à l'égard de l'entreprise, et non le contraire.

Le comble du cynisme à mon encontre est de me reprocher de m'être opposé à la mise en place d'un logiciel intégré pour le groupe. Mes remarques n'ont jamais porté que sur la légèreté et le manque de professionnalisme dans la conduite du projet. C'est dans ce contexte que les principaux acteurs de Boillat ont dressé une liste de besoins comportant 20 points essentiels pour la poursuite rationnelle des activités de l'usine.

Etant nommément mis en cause dans le "mémoire" de Swissmetal, mon intention n'est ici que de rétablir la vérité des faits me concernant directement, de préserver ma réputation.

Pour le reste des affirmations de ce document qui tient plus de la propagande que de l'éclairage auquel il prétend, je constate simplement qu'elles sont tendancieuses, subjectives, gratuites et qu'elles ne visent en fait qu'à dégager le CEO de ses responsabilités.

Le fait par Swissmetal de travestir sans cesse la vérité, démontre que sa stratégie n'est pas viable, comme l'avaient bien prédit les cadres de Boillat.

Je me réserve en outre la possibilité de poursuivre pénalement et civilement la société en raison de ses assertions publiques, calomnieuses et répétées à mon encontre.

André Willemin  
Ancien directeur de Swissmetal Boillat